

Exercice intégral de l'option de surallocation et forte participation à l'offre réservée aux salariés

- **Exercice intégral de l'option de surallocation, conséquence de la réussite de l'introduction en bourse**
- **Succès de l'offre aux salariés : près des deux tiers des salariés éligibles ont souscrit**

Le 11 avril 2006, au regard du succès rencontré par l'introduction en bourse de Legrand et compte tenu du parcours de l'action depuis son introduction, les Chefs de File et Teneurs de livre associés, agissant au nom et pour le compte des établissements garants, ont notifié à Lumina Parent Sàrl l'exercice intégral de l'option de surallocation en vue de l'achat au prix de l'offre, soit 19,75 euros, de 6.553.395 actions pour un montant total d'environ 129 millions d'euros. L'exercice de cette option, trois jours de bourse après la première cotation, traduit l'excellent accueil par le marché des actions Legrand.

En conséquence et à l'issue du règlement-livraison de l'Offre Réservee aux Salariés (tel que ce terme est défini dans la Note d'opération en date du 22 mars 2006) qui interviendra le 2 mai 2006, le nombre d'actions Legrand mises à la disposition du marché et des salariés sera porté à 52.546.132 actions, soit environ 20% du capital social de Legrand.



Ne pas distribuer directement ou indirectement aux Etats-Unis, au Canada ou au Japon

Mise à disposition du prospectus

Des exemplaires du prospectus ayant reçu le visa n° 06-082 le 22 mars 2006 par l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF »), composé du document de base enregistré sous le numéro n° I.06-009 le 21 février 2006 et d'une note d'opération, sont disponibles sans frais auprès de Legrand (128, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, BP 523, 87045 Limoges Cedex France), ainsi que sur les sites Internet de Legrand (www.legrandelectric.com) et de l'AMF (www.amf-france.org). L'attention du public est attirée sur la rubrique « facteurs de risque » du document de base et de la note d'opération.

Les personnes souhaitant obtenir plus d'informations peuvent appeler le Numéro Vert (gratuitement depuis un poste fixe) mis à leur service : **0 800 41 42 43** (service disponible jusqu'au 14 avril 2006).

A PROPOS DE LEGRAND

Legrand (www.legrandelectric.com) est le spécialiste mondial des produits et systèmes pour installations électriques basse tension et réseaux d'informations. Son offre intègre des solutions pour les bâtiments résidentiels, tertiaires et industriels. Avec plus de 130 000 références et des implantations dans plus de 60 pays, le groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 3,2 milliards d'euros en 2005. Fort de ses 31 000 collaborateurs et avec près de 5% de ses ventes engagées dans la R&D chaque année, le groupe concentre son développement sur l'innovation et le lancement régulier de nouveaux produits à forte valeur ajoutée.

Ce communiqué ne constitue pas une offre de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation d'achat de valeurs mobilières aux Etats-Unis. Des valeurs mobilières ne peuvent être offertes ou vendues aux Etats-Unis qu'à la suite d'un enregistrement en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié, ou dans le cadre d'une exemption à cette obligation d'enregistrement. Les actions de Legrand n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au titre du U.S. Securities Act et Legrand, n'a pas l'intention de procéder à une offre publique de ses valeurs mobilières aux Etats-Unis.

Aucune copie du présent communiqué de presse ne doit être distribuée ou envoyée aux Etats-Unis, au Canada ou au Japon.

Ce communiqué ne contient pas ou ne constitue pas une invitation ou incitation à investir.

Ce communiqué est destiné uniquement aux personnes qui (1) ne se trouvent pas au Royaume-Uni, (2) ont une expérience professionnelle en matière d'investissements, (3) entrent dans le champ d'application de l'article 49(2)(a) à (d) (« high net worth companies, unincorporated associations etc. ») du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (tel que modifié).

La diffusion, la publication ou la distribution de ce communiqué de presse dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales et réglementaires en vigueur. En conséquence, les personnes physiquement présentes dans ces pays et dans lesquels ce communiqué de presse est diffusé, publié ou distribué doivent s'informer et se conformer à ces lois et règlements.

Communication Financière :

Legrand
François Poisson
Tél : +33 (0)1 49 72 53 53
Fax : +33 (0)1 43 60 54 92
E-mail : francois.poisson@legrand.fr

Contact Presse :

Publicis Consultants
Axel Bavière
Tél : +33 (0)1 44 43 73 11
Fax : +33 (0)1 44 43 75 65
E-mail : axel.baviere@consultants.publicis.fr